

COMMENT MOBILISER VOTRE DIF ELU ?

Pour vous inscrire à une formation organisée par l'AMF42 et mobiliser votre DIF Elu, vous devez obligatoirement créer votre **Identité Numérique**.

Une fois votre Identité Numérique créée et activée, vous pourrez vous inscrire à la formation que vous souhaitez en vous connectant sur la plateforme « **Mon Compte Formation** » via **France Connect+**.

ETAPE 1 : Créer votre Identité Numérique

Pour créer votre Identité Numérique, **2 options** s'offrent à vous.

Option 1 : La Poste



- > Téléchargez gratuitement l'application mobile « **L'Identité Numérique La Poste** » et remplissez les informations demandées
- > Faites vérifier votre identité :
 - soit **en ligne** : en recevant une lettre recommandée électronique
 - soit **en bureau de poste** : faites-vous accompagner par un chargé de clientèle
- > Si en ligne, remplissez les informations demandées, attendez le mail d'accusé de réception, puis filmez votre visage et votre pièce d'identité. Patientez 24h puis retournez sur l'application mobile et créez un code à 4 chiffres

[Tuto vidéo complet](#)

Option 2 : France Identité



⚠ Obligatoire d'avoir une carte d'identité récente format carte bancaire

- > Téléchargez gratuitement l'application mobile « **France Identité** » et remplissez les informations demandées
- > Placez votre téléphone sur la carte d'identité afin que la carte soit lue et intégrée à l'application
- > Connectez-vous avec votre compte **France Connect**
- > Vérifiez votre identité et créez un code personnel à 6 chiffres
- > **Prenez rendez-vous en mairie** pour faire prendre vos empreintes et vérifier votre carte

[Tuto vidéo complet](#)

ETAPE 2 : Se connecter à votre Compte Formation

avec votre
Identité Numérique

- Rendez-vous sur moncompteformation.gouv.fr
- Pour vous identifier, cliquez sur **France Connect+**
- Cliquez sur le mode d'Identité Numérique créée préalablement
- Saisissez votre numéro de mobile pour recevoir une notification sur votre smartphone
- Confirmez la demande de connexion en saisissant le code secret choisi au préalable



ETAPE 3 : S'inscrire à la formation

Minimum 11 jours ouvrés
avant la formation

- Cliquez sur le lien de la formation reçu dans le mail d'invitation ou disponible sur le site internet ou l'appli mobile AMF42
- Vérifiez que la date affichée correspond (*ou choisissez votre session si plusieurs dates*) puis cliquez sur "**Demander un devis**"

1 session disponible, du 09/03/2023 au 09/03/2023

DEMANDER UN DEVIS

- Reconnectez-vous avec France Connect+
- Remplissez les éléments demandés puis validez votre dossier
- Une page doit s'afficher indiquant "**Votre dossier a été transmis à l'organisme de formation**"

ETAPE 4 : Confirmer votre dossier

- Une fois votre dossier validé par l'AMF42, vous recevrez un mail indiquant "**Changement de statut de votre dossier**".
- Reconnectez-vous sur votre Compte Formation via France Connect+.
- Cliquez sur "**Je confirme mon inscription**" pour valider la prise en charge par le DIF Elu.



04 77 96 39 08



communication@amf42.fr

AMF42



amf42
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA LOIRE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ